

DIRECTION DU SERVICE JURIDIQUE  
ET DU GREFFE

---

**AVIS PUBLIC**

---

**ENTRÉE EN VIGUEUR**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-EM-439  
DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 1 306 000 \$ POUR LE REMPLACEMENT  
DE CONDUITES PLUVIALES ET TRAVAUX CONNEXES DANS LE SECTEUR DU  
CARREFOUR GIRATOIRE ET DE LA RUE DESJARDINS**

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée de ce qui suit :

Lors de sa séance tenue le 2 juin 2026, le conseil a adopté le règlement suivant, lequel entre en vigueur en date de la présente publication :

- Règlement numéro 2026-EM-439 décrétant une dépense et un emprunt de 1 306 000 \$ pour le remplacement de conduites pluviales et travaux connexes dans le secteur du carrefour giratoire et de la rue Desjardins.

L'objet de ce règlement est décrit dans son titre.

Ce règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 17 juillet 2026.

Le règlement est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville, via le lien suivant : <https://vsadm.ca/notre-ville/seances-conseil-municipal/>, section « Documents relatifs à la séance », onglet 2026 - « 2 juin 2026 – Ville » ou à l'hôtel de ville sis au 50, rue Saint-Joseph à Sainte-Agathe-des-Monts, du lundi au jeudi de 8 heures à 17 heures et le vendredi de 8 heures à 12 heures (sauf les jours fériés) ou en faisant la demande par courriel à l'adresse [greffe@vsadm.ca](mailto:greffe@vsadm.ca) ou par téléphone au 819-326-4595, poste 3260.

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 21 juillet 2026.

*Original signé*

Anny Després, greffière adjointe